



Marseille, le 13 novembre 2023

NOTE

Classification 2024

Après une année de transition, la réforme de la classification adoptée en 2022 va prendre pleinement effet en 2024. Cette réforme permet de classer les licenciés entre différents niveaux de « non classé » à « élite » à partir des résultats enregistrés au cours de la saison sportive.

La classification repose avant tout sur une saisie des résultats qui soit fiable, après quelques sondages malheureusement il persiste encore trop d'erreurs, d'incohérences voire d'absences de saisies qui peuvent fausser sa mise en œuvre.

La classification s'effectue à partir des résultats enregistrés lors des différents championnats et ceux acquis lors de toutes les autres compétitions.

Pour les championnats c'est le titre ou la place de finaliste qui classe automatiquement le licencié sans conditions de points.

En dehors des titres c'est le nombre de points enregistrés qui détermine le niveau de chacun. Un seuil de points à atteindre est calculé et appliqué pour le passage entre les différents niveaux. Pour les explications techniques du calcul de ce seuil vous pouvez vous reporter à la note de 2022 qui est aussi intégrée dans le RAS.

A noter qu'à l'exception des championnats qui décerne un titre, un licencié ne peut pas monter ou descendre de plusieurs niveaux (Honneur 1 et 2, Promotion et Non Classé), c'est-à-dire qu'un Honneur 1 ou 2 qui ne marque pas de point ne peut pas descendre Non Classé et à l'inverse un Non Classé avec plusieurs points ne peut pas monter Honneur 1 ou 2.

Vous trouverez en annexe différents tableaux statistiques explicatifs.

Bien cordialement et sportivement.

La commission classification

Didier SCHMITT et Laurent VAISSIERE

uhlsport



**Fédération Française de Pétanque
& de Jeu Provençal**

13, rue Trigance 13002 Marseille
Tél. 04 91 14 05 80 • ffpjp.siege@petanque.fr
www.ffpjp.org



ANNEXE 1

Tableau des règles de montées et descentes :

Licence 2023		E0	E3	E2	E1	H2	H1	P	NC	
Non Reprise 2023		E0	E3	E2	E1	H2	H1	P	NC	
0 Pts	Zone NC	E0	E2	E1	H2	H1	P	NC	NC	
1 à (Seuil -1)	Zone P	E0	E2	E1	H2	H1	P	P	P	
Seuil à (Seuil X 2)	Zone H1	E0	E2	E1	H2	H1	H1		H1	P
> (Seuil X 2)	Zone H2	E0	E2	E1	H2	H2	H2	H2	P	
Participation France (H2)		E0	E2	E1	H2	H2	H2	H2	H2	
Champion CD / CR		E0	E2	E1	E1	E1	E1		H2	H2
Finaliste Région		E0	E2	E1	E1	E1	E1		H2	H2
Vice-Champion France		E0	E2	E2	E2	E2	E2		H2	H2
Champion France		E0	E3	E3	E3	E3	E3	E1	E1	
Champion d'Europe		E0								
Champion du Monde		E0								

Rappel :

Elite 0 : à vie ; Elite 1 : 1 an ; Elite 2 : 2 ans ; Elite 3 : 3 ans

Comment lire le tableau ? Un exemple avec les cases en vert clair :

En 2023 j'étais H 2

Je n'ai marqué aucun point : je descends H 1

J'ai marqué entre 1 point jusqu'à 1 point en dessous du seuil de mon CD : je descends H 1

J'ai marqué entre autant de point que le seuil jusqu'à 1 point en dessous du double du seuil : je descends H1

J'ai marqué autant de point que le double du seuil et au-delà : je reste H2

Même démarche si je n'ai pas pris de licence en 2023 pour ma classification 2024.



ANNEXE 2

En nombre les licencié(e)s changeant de niveau

Les différents mouvements			
NC	→	H2	357
NC	→	P	23 000
P	→	NC	29 542
P	→	H1	2 207
P	→	H2	963
P	→	E1	3
H1	→	P	1 976
H1	→	H2	69
H1	→	E1	92
H1	→	E2	1
H2	→	H1	9 401
H2	→	E1	674
H2	→	E2	4
H2	→	E3	3
E1	→	H2	2 954
E1	→	E2	15
E1	→	E3	14



ANNEXE 3

Récapitulatif général des mouvements				
Classe	2023	2024	évolution	Observations
Elite 0	56	56	0	Elites à vie
Elite 1	3 816	1 602	-2 214	suppression des Elites avec + de 50 points
Elite 2	0	20	20	nouvelles règles
Elite 3	0	17	17	nouvelles règles
H2	11 803	6 063	-5 740	
H1	2 362	11 833	9 471	
P	52 136	44 397	-7 739	
NC	212 778	218 963	6 185	
TOTAL	282 951	282 951	0	

ANNEXE 4

classification des féminines pour 2024	
E0	13
E1	563
E2	8
E3	9
H2	944
H1	1 390
P	7 184
NC	39 904
TOTAL	50 015

ANNEXE 5

Voir PJ reprenant pour l'ensemble des comités le nombre de joueurs classés et le seuil appliqué.
 (Pour les plus observateurs, le total 2024 peut être différent de celui de 2023 vu que des nouvelles licences 2024 sont déjà enregistrées depuis le 01/10/2023)